REVENU QUÉBEC

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

QUESTIONS DE 171 À 220

Deuxième groupe d'opposition

ADM-562.2 (2018-04)

TABLE DES MATIÈRES

Question 171 Bilan du plan de lutte contre l'évasion fiscale 1
Question 172 Nombre de cadres 3
Question 173 Nombre d'ETC et prévisions 5
Question 174 Nombre d'employés affectés à la vérification, à la perception fiscale et à la récupération fiscale 7
Question 175 Prévisions d'embauche par catégorie d'employés 9
Question 176 Nombre d'employés affectés à la perception de la TVQ et la TPS 11
Question 177 Montant versé par le gouvernement fédéral pour la perception et l'administration de la TPS 13
Question 178 Montant consacré par le gouvernement du Québec pour la perception de la TVQ 15
Question 179 Montant prévu par le gouvernement du Québec pour la perception de la TVQ 17
Question 180 Nombre de contribuables ayant conclu une entente de paiement pour acquitter la somme due au gouvernement, à titre de contribution additionnelle pour les services de garde subventionnés 19
Question 181 Contrebande de tabac 21
Question 182 Ventilation des amendes pour la lutte contre le travail au noir, le commerce illicite et les crimes économiques 23
Question 183 Nombre d'inspections faites dans le milieu de la restauration 25
Question 184 Montant des amendes distribuées dans le milieu de la restauration 27
Question 185 Nombre d'employés attitrés à l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration 29
Question 186 Nombre d'employés attitrés aux nouvelles mesures d'attestation 31
Question 187 Taux d'absentéisme 33
Question 188 Plan d'embauche pour contrer l'évasion fiscale 35
Question 189 Nombre de nouveaux enquêteurs 37
Question 190 Évolution du nombre de dossiers faisant l'objet d'une contestation 39
Question 191 Pourcentage des décisions maintenues face aux contestations 41
Question 192 Total des sommes récupérées par l'utilisation de l'indice de richesse 43
Question 193 Vérificateurs fiscaux 45
Question 194 Bilan global du projet de modules d'enregistrement des ventes depuis son implantation 47
Question 195 Documents et études concernant le projet d'implantation de modules d'enregistrement des ventes dans l'industrie du taxi 49
Question 196 Estimation du coût d'implantation des modules d'enregistrement des ventes dans l'industrie du taxi 51
Question 197 Évolution du nombre d'inspecteurs 53
Question 198 Critères de performance des employés de Revenu Québec 55
Question 199 Politique salariale de 2017-2018 57
Question 200 Nombre de déclarations de revenus obtenues par Internet 59
Question 201 Montant investi pour le développement des services électroniques 61
Question 202 Pourcentage des déclarations des particuliers traitées dans un délai de 14 jours 63

TABLE DES MATIÈRES

Question 203 Cibles et taux d'atteinte pour chacun des engagements ministériels 65
Question 204 Taux de roulement du personnel 71
Question 205 Nombre de contribuables ayant touché des crédits d'impôt 73
Question 206 Nombre et valeur des crédits d'impôt remboursables pour l'achat ou la location d'un véhicule neuf écoénergétique 75
Question 207 Délai moyen pour le traitement d'un dossier de pension alimentaire 77
Question 208 Dossiers de pension alimentaire pour lesquels les sommes sont versées à temps et au complet 79
Question 209 Évolution des effectifs affectés à la perception de la pension alimentaire 81
Question 210 Délai moyen pour les déclarations d'immatriculation et pour les constitutions LSA 83
Question 211 Nombre et nature des plaintes reçues par mois 85
Question 212 Planifications fiscales abusives 87
Question 213 Comité ACCES construction 89
Question 214 Nombre total de chercheurs qui bénéficient du congé fiscal pour chercheur étranger et montant déboursé 91
Question 215 Nombre de corporations religieuses inscrites au Registraire des entreprises 93
Question 216 Liste et détail des corporations religieuses inscrites au registre des entreprises 95
Question 217 Nombre de familles ayant un revenu familial net de 50 000 $ et plus 97
Question 218 Impact fiscal de l'incorporation des médecins et nombre de médecins incorporés 99
Question 219 Estimation du montant total perçu à titre de contribution additionnelle pour les services de garde subventionnés 101
Question 220 Nombre d'enfants recevant le Soutien aux enfants 103
Question supplémentaire adressée au ministère des Finances du Québec 105
Question supplémentaire adressée au ministère de la Santé et des Services sociaux 109
Question supplémentaire adressée au ministère de la Santé et des Services sociaux 111

QUESTION 171

Bilan du plan de lutte contre l'évasion fiscale pour le travail au noir dans la construction, le commerce illicite du tabac et les crimes économiques et financiers depuis 2005. Indiquer les objectifs fixés, les critères d'évaluation et les moyens mis en place pour atteindre les objectifs.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 172

Nombre de cadres au ministère et pourcentage par rapport au nombre total d'employés.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 12.

QUESTION 173

Nombre d'ETC en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019. Prévisions de départs à la retraite et plan de remplacement.

RÉPONSE

	2016-2017	2017-2018 (Prévision)
Effectif total en ETC	10 978	10 820

À noter que depuis le 1er avril 2017, les activités du registraire des entreprises (REQ) ont été transférées au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MTESS) causant une diminution de 110 ETC à Revenu Québec.

QUESTION 174

Nombre et pourcentage d'employés en 2016-2017 et en 2017-2018 affectés à :

- la vérification;
- la perception fiscale;
- la récupération fiscale.

Indiquer pour chacun les objectifs de performance et les critères d'évaluation.

RÉPONSE

L'effectif de Revenu Québec inclut l'effectif du programme de gestion de la TPS.

	EFFECTIF (en ETC) 2016-2017	POURCENTAGE 2016-2017	EFFECTIF (en ETC) 2017-2018[1]	POURCENTAGE 2017-2018[1]
Revenu Québec	10 978	100%	10 820	100%
Vérification	3 151	28,7%	3 063	28,3%
Perception fiscale	1 201	10,9%	1 191	11,0%
Récupération fiscale	4 013	36,6%	3 846	35,5%

[1] Prévision.

QUESTION 175

Prévisions d'embauche et les augmentations salariales ventilées par catégorie d'employés pour 2017-2018 et 2018-2019.

RÉPONSE

L'augmentation de la masse salariale est fonction du corps d'emploi des employés embauchés, des échelles salariales associées ainsi que des hausses prévues aux conventions collectives. Ces informations sont publiques.

De plus, dans le cadre du *Plan d'action pour assurer l'équité fiscale* , qui a été déposé le 10 novembre dernier à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Carlos J. Leitão, Revenu Québec ajoutera 75 ressources à son effectif afin de renforcer ses actions en matière de lutte contre les paradis fiscaux, l'évasion fiscale et l'évitement fiscal.

QUESTION 176

Nombre d'employés affectés à la perception de la TVQ et de la TPS pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 42.

QUESTION 177

Montant versé par le gouvernement fédéral pour la perception et l'administration de la TPS pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 43.

QUESTION 178

Montant consacré par le gouvernement du Québec pour la perception de la TVQ en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 44.

QUESTION 179

Montant prévu par le gouvernement du Québec pour la perception de la TVQ en 2018-2019 et 2019-2020.

RÉPONSE

Le montant annuel prévu par le gouvernement du Québec pour la perception de la TVQ et autres taxes du Québec est estimé à 200,4 M$.

QUESTION 180

Le nombre de contribuables qui ont conclu une entente de paiement avec Revenu Québec pour acquitter la somme due au gouvernement, à titre de contribution additionnelle pour les services de garde subventionnés, pour les années fiscales 2015, 2016 et 2017. Fournir le détail des sommes en jeu.

RÉPONSE

En date du 31 mars 2018, pour l'année d'imposition 2015, 6 073 contribuables avaient pris une entente de paiement avec Revenu Québec concernant une créance fiscale dont au moins une partie de celle-ci incluait une somme relative à la contribution additionnelle pour frais de garde pour un montant total de 3,9 M$. Pour l'année d'imposition 2016, ce sont 3 141 contribuables qui avaient pris une entente de paiement dont au moins une partie de celle-ci incluait une somme relative à la contribution additionnelle pour frais de garde pour un montant total de 3,3 M$. Quant à l'année d'imposition 2017, les données ne sont pas encore disponibles considérant que les contribuables ont jusqu'au 30 avril pour produire leur déclaration de revenus.

QUESTION 181

Concernant la contrebande de tabac en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, indiquez :

- le nombre de personnes attitrées à la lutte contre la contrebande de tabac;
- le nombre de saisies de produits de contrebande ainsi que la valeur des saisies;
- le nombre d'inspections pour le contrôle de la contrebande;
- le nombre et le montant des amendes distribuées pour la lutte contre la contrebande.

Ventiler par région administrative. Évolution des totaux de chacun des points depuis 2005.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier «Renseignements particuliers – Opposition officielle» sous la question 61.

QUESTION 182

Ventilation des amendes envoyées pour la lutte contre le travail au noir, la lutte contre le commerce illicite et la lutte contre les crimes économiques depuis 2005 par année. Pour chacune de ces catégories, ventilation par année des montants récupérés et par région. Indiquer les moyens mis en place pour chaque catégorie et les critères d'évaluation de celles-ci.

RÉPONSE

ACTIVITÉ	AMENDES (EN M$)	
	2016-2017	2017-2018[1]
Enquêtes sur les fraudes fiscales	4,7	14,0
Inspections dans les secteurs de la restauration et des bars	0,6	1,0
Inspections dans le secteur du tabac (Revenu Québec et corps policiers)	33,4	53,6
Inspections dans le secteur du carburant (Revenu Québec et Société de l'assurance automobile du Québec)	0,2	0,3
Demandes péremptoires	0,4	0,4
Non-production de déclarations de revenus des particuliers	1,5	3,9
Autres activités de contrôle	0,1	0,0
TOTAL AMENDES	40,9	73,2

[1] Résultats au 28 février 2018.

QUESTION 183

Nombre d'inspections faites dans le milieu de la restauration pour la problématique de l'évasion fiscale pour les cinq dernières années.

RÉPONSE

EXERCICE FINANCIER	RESTAURATION
2016-2017	7 921
2017-2018[1]	7 914

[1] Information au 28 février 2018.

QUESTION 184

Montant des amendes distribuées dans le milieu de la restauration pour la problématique de l'évasion fiscale pour les cinq dernières années.

RÉPONSE

EXERCICE FINANCIER	AMENDES DANS LE SECTEUR DE LA RESTAURATION		
	INSPECTIONS	FRAUDES FISCALES	TOTAL
2016-2017	0,5 M$	0,2 M$	0,7 M$
2017-2018 (au 28 février 2018)	0,9 M$	2,3 M$	3,2 M$

QUESTION 185

Nombre d'employés au sein de Revenu Québec attitrés à l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration pour les cinq dernières années.

RÉPONSE

Puisque le nombre de personnes affectées à la lutte contre l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration découle de la stratégie d'intervention, cette information ne peut être rendue disponible compte tenu du caractère public des documents relatifs à l'étude des crédits de Revenu Québec.

QUESTION 186

Nombre d'employés au sein de Revenu Québec attitrés aux nouvelles mesures d'attestation de l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration pour les cinq dernières années.

RÉPONSE

Il n'y a aucune mesure d'attestation de l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration en 2017-2018.

QUESTION 187

Taux d'absentéisme en 2017-2018 pour les employés du ministère du Revenu, avec ventilation en fonction des postes occupés et des motifs de l'absence.

RÉPONSE

La réponse à cette question se retrouve à la question 15 des demandes de renseignements généraux.

QUESTION 188

Prévisions d'ajouts d'employés professionnels en vue de remplir le mandat d'intensification des efforts pour contrer l'évasion fiscale :

a) Plan d'embauche;
b) Prévision du nombre d'embauches pour les prochaines années;
c) Nombre de professionnels présentement affectés à l'évasion fiscale;
d) Nombre d'embauches annuelles depuis 2006.

RÉPONSE

Le gouvernement du Québec a rendu public, le 10 novembre 2017, le « Plan d'action pour assurer l'équité fiscale ». Ce plan donne suite au rapport de la Commission des finances publiques (CFP) sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux publié en mars 2017.

Pour Revenu Québec, la mise en œuvre du plan d'action se traduit par de nouvelles responsabilités nécessitant l'ajout de 75 ressources à son effectif afin de renforcer ses actions en matière de lutte contre les paradis fiscaux, l'évasion fiscale et l'évitement fiscal.

QUESTION 189

Nombre de nouveaux enquêteurs engagés par le ministère ou tout organisme qui en relève en 2016-2017 et 2017-2018, et ventilé par mandat.

RÉPONSE

Aucun nouveau poste d'enquêteur n'a été octroyé au cours de 2016-2017 alors que 6 postes ont été octroyés en 2017-2018.

QUESTION 190

Évolution du nombre de dossiers qui ont fait l'objet d'une contestation, au cours des cinq dernières années, ainsi que l'évolution des coûts relatifs à ces oppositions. Ventilation par année.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 13.

QUESTION 191

Pourcentage des décisions maintenues face aux contestations ainsi que le délai de traitement moyen. Ventilation par année depuis 2005.

RÉPONSE

Décisions maintenues

EXERCICE FINANCIER	POURCENTAGE DES DÉCISIONS MAINTENUES
2017-2018 (au 28 février)	56,8 %
2016-2017	56,7 %

Délai de traitement

EXERCICE FINANCIER	DÉCISIONS EN 6 MOIS OU MOINS	DÉCISIONS EN 12 MOIS OU MOINS
2017-2018 (au 28 février)	64,5 %	89,2 %
2016-2017	78,1 %	89,1 %

QUESTION 192

Total des sommes récupérées par l'utilisation de l'indice de richesse versus les coûts relatifs à cette utilisation, pour les cinq dernières années.

RÉPONSE

RÉSULTATS ANNUELS		
EXERCICE FINANCIER	MONTANT	ETC
2016-2017	13,0 M$	82,1
2017-2018[1]	28,7 M$	80,1

[1] Les résultats visent la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

QUESTION 193

Concernant les vérificateurs fiscaux, pour 2016-2017 et 2017-2018 :

a) Nombre d'embauches;

b) Nombre d'heures moyen de formation;

c) Nombre de départs (ventilé par raison du départ);

d) Nombre d'années d'expérience dans le domaine.

RÉPONSE

a) Du 1er avril 2017 au 28 février 2018, 60 nouveaux vérificateurs fiscaux[1] ont été embauchés comparativement à 68 en 2016-2017.

b) Le nombre de jours moyen de formation[2] par vérificateur fiscal est passé de 4,8 jours en 2016 à 4,4 jours en 2017.

c) Départs des vérificateurs fiscaux pour 2017-2018 chez le personnel régulier

Année financière	Retraite	Démission	Décès	Exercice du droit de retour	Congédiement[3]	Total
2016-2017	57	32	1	5	7	102
2017-2018 au 28 février 2018	46	26	2	8	7	89

d) Revenu Québec n'est pas en mesure d'indiquer le nombre d'années d'expérience dans le domaine pour les vérificateurs fiscaux.

[1] Agents de la gestion financière (103) et techniciens en vérification fiscale (206) travaillant dans des unités de vérification.
[2] Données colligées par année civile.
[3] Inclut les congédiements administratifs et les congédiements disciplinaires.

QUESTION 194

Bilan global du projet « module d'enregistrement des ventes » depuis son implantation.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 195

Documents et études concernant le projet d'implantation de modules d'enregistrement des ventes dans l'industrie du taxi.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 196

Estimation du coût d'implantation des modules d'enregistrement des ventes dans l'industrie du taxi.

RÉPONSE

Les coûts de développement d'une solution évolutive intégrant les possibilités des modules d'enregistrement des ventes dans l'industrie du taxi sont estimés à un maximum de 50 M$ sur 5 ans, notamment par le biais de trois appels d'offres et des coûts internes. Les résultats du principal appel d'offre (services infonuagiques sur 5 ans) seront connus à l'été 2018. Le projet vise principalement à diminuer les pertes fiscales de 55 % dans le secteur du transport rémunéré de personnes, soit un montant anticipé de 40 M$ de dollars par année.

Par ailleurs, les coûts liés à l'implantation des nouvelles mesures, pour les intervenants du secteur du taxi, sont principalement associés à l'acquisition ou à la mise à jour du système d'enregistrement des ventes (SEV) des exploitants offrant des services de transport rémunéré de personnes.

QUESTION 197

Évolution du nombre d'inspecteurs à l'Agence du revenu et de la masse salariale s'y rattachant depuis l'année financière 2007-2008.

RÉPONSE

EXERCICE FINANCIER	ETC	MASSE SALARIALE
2016-2017	73,62	3 614 361 $
2017-2018 (au 28 février 2018)	66,01	3 359 562 $

QUESTION 198

Fournir les critères de performance ou objectifs de rendement chiffrés que les employés du ministère du Revenu doivent atteindre, par catégorie d'emploi, par ancienneté, et par région. Spécifier tout changement à ces critères ou objectifs avec la création de l'Agence du revenu.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 199

Copie de la politique salariale de 2017-2018.

RÉPONSE

Pour l'ensemble du personnel (cadres, CGRH, avocats et notaires, professionnels, fonctionnaires et ouvriers), le cadre de référence pour la détermination de la politique salariale 2017-2018 demeure le même que celui de la fonction publique.

QUESTION 200

Nombre de déclarations de revenus obtenues par Internet ou pourcentage.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 18.

QUESTION 201

Montant investi pour le développement des services électroniques en 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 19.

QUESTION 202

Pourcentage des déclarations des particuliers traitées dans un délai de 14 jours en 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE

EXERCICES	Pourcentage des déclarations de revenus des particuliers reçues par Internet et traitées dans un délai de 14 jours
2016-2017	81,4 %
Entre le 1er avril 2017 et le 28 février 2018	62,4 %[1]

[1] La mesure rétroactive concernant l'abolition de la contribution santé lors du discours sur le budget 2017-2018 a eu un impact significatif sur cet indicateur.

QUESTION 203

Cibles et taux d'atteinte pour chacun des engagements ministériels.

RÉPONSE

Les tableaux qui suivent présentent les résultats cumulatifs trimestriels des normes de la DSCE pour l'exercice financier 2017-2018. Il est à noter que, depuis le 1er avril 2013, la *Déclaration de services aux citoyens et aux entreprises* (DSCE) ne comporte plus de cible à atteindre. L'amélioration des services offerts est donc appréciée en fonction de l'évolution des résultats obtenus à l'égard de chaque norme de services.

Par ailleurs, Revenu Québec s'est doté d'un nouveau plan stratégique pour 2016-2020. Renforçant le virage déjà entrepris relativement à l'accompagnement de la clientèle et à la prévention en matière de contrôle fiscal, ce plan présente les engagements de Revenu Québec pour les prochaines années en réponse aux enjeux de la qualité des services, de l'équité, de la mobilisation du personnel et de l'efficience. Les résultats obtenus à l'égard de ces engagements seront présentés dans le Rapport annuel de gestion 2017-2018.

ACCESSIBILITÉ DE NOS SERVICES

1 - Donner suite à votre demande d'information transmise par courriel dans les 2 jours

MOIS	COURRIELS TRAITÉS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	24 002	99,1 %
Septembre	39 605	98,1 %
Décembre	49 663	98,2 %
Mars[1]	56 849	97,8 %

1. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

2 - Répondre à votre appel téléphonique dans les 2 minutes

MOIS	APPELS ENTRANTS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	1 388 444	74,4 %
Septembre	2 302 185	74,2 %
Décembre	2 961 447	75,3 %
Mars[1]	3 512 525	75,8 %

1. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

3 - Donner suite à votre correspondance dans les 60 jours - Particuliers[1]

MOIS	CORRESPONDANCES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	121 160	98,7 %
Septembre	201 192	89,5 %
Décembre	256 920	87,5 %
Mars[2]	277 730	87,8 %

1. Cette norme de service est en vigueur depuis le 1er avril 2017.
2. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

4 - Donner suite à votre correspondance dans les 35 jours – Entreprises et mandataires[1]

MOIS	CORRESPONDANCES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	78 725	91,4 %
Septembre	153 314	90,7 %
Décembre	222 534	89,6 %
Mars[2]	n.d.	n.d.

1. Cette norme de service est en vigueur depuis le 1er avril 2017.
2. Les résultats au 28 février 2018 ne sont pas disponibles.

IMPÔTS ET TAXES

5 - À la suite de la réception de votre déclaration de revenus des particuliers transmise par voie électronique, délivrer votre avis de cotisation ou transmettre votre remboursement dans les 14 jours

MOIS	AVIS ÉMIS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	4 384 713	61,5 %
Septembre	4 472 109	62,2 %
Décembre	4 496 400	62,4 %
Mars[1]	4 505 669	62,4 %

1. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

6 - À la suite de la réception de votre déclaration de revenus des particuliers transmise sur support papier, délivrer votre avis de cotisation ou transmettre votre remboursement dans les 28 jours

MOIS	AVIS ÉMIS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	693 967	95,4 %
Septembre	723 630	95,4 %
Décembre	732 180	95,5 %
Mars[1]	737 487	95,3 %

1. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

7 - Attribuer un numéro d'inscription sans délai à votre entreprise lorsque la demande est transmise par voie électronique, effectuée en personne ou faite par téléphone[1]

MOIS	DEMANDES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	14 761	100,0 %
Septembre	27 424	100,0 %
Décembre	39 867	100,0 %
Mars[2]	49 339	100,0 %

1. Cette norme de service est en vigueur depuis le 1er avril 2017.
2. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

8 - À la suite de la réception de votre déclaration de la taxe de vente du Québec transmise par voie électronique, transmettre votre remboursement dans les 25 jours

MOIS	DEMANDES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	97 588	89,8 %
Septembre	191 005	89,5 %
Décembre	284 733	89,3 %
Mars[1]	357 677	88,7 %

1. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

9 - À la suite de la réception de votre déclaration de la taxe de vente du Québec transmise sur support papier, transmettre votre remboursement dans les 30 jours

MOIS	DEMANDES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	75 113	92,4 %
Septembre	138 613	92,6 %
Décembre	198 746	92,7 %
Mars[1]	251 828	92,9 %

1. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

10 - À la suite de la réception de votre déclaration de revenus des sociétés qui ne comporte pas de demande de crédit d'impôt, délivrer votre avis de cotisation en 100 jours

MOIS	COTISATIONS DÉLIVRÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	94 992	98,9 %
Septembre	205 016	96,9 %
Décembre	287 553	94,3 %
Mars[1]	345 375	94,0 %

1. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

11 - À la suite de la réception de votre déclaration de revenus des sociétés qui comporte une demande de crédit d'impôt, délivrer votre avis de cotisation en 180 jours

MOIS	COTISATIONS DÉLIVRÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	4 472	96,2 %
Septembre	9 071	96,9 %
Décembre	13 041	97,0 %
Mars[1]	16 202	96,6 %

1. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

PENSIONS ALIMENTAIRES

12 - Traiter toute nouvelle demande relative à une pension alimentaire à laquelle vous avez droit en vertu d'un jugement dans les 30 jours – Délai moyen

MOIS	DOSSIERS TRAITÉS	DÉLAI MOYEN
Juin	2 513	28 j
Septembre	4 943	34 j
Décembre	7 877	36 j
Mars[1]	9 930	39 j

1. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

13 - Effectuer une première intervention de recouvrement de votre créance alimentaire lorsque le débiteur refuse de payer la pension alimentaire et les arrérages dus, dans les 20 jours

MOIS	NOMBRE DE DOSSIERS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	1 322	99,6 %
Septembre	2 572	99,8 %
Décembre	4 338	99,9 %
Mars[1]	5 342	99,9 %

1. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

BIENS NON RÉCLAMÉS

14 - Traiter votre réclamation de produits financiers non réclamés dans les 120 jours[1]

MOIS	NOMBRE DE RÉCLAMATIONS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	1 466	98,6 %
Septembre	3 144	94,9 %
Décembre	4 514	90,6 %
Mars[2]	5 655	89,2%

1. Cette norme de service est en vigueur depuis le 1er avril 2017.
2. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

RECOURS

15 - Vous communiquer notre décision concernant votre opposition à un avis de cotisation dans les 6 mois

MOIS	NOMBRE DE DOSSIERS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	2 104	66,8 %
Septembre	4 199	66,3 %
Décembre	6 713	65,5 %
Mars[1]	8 165	64,5 %

1. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

16 - Donner suite à votre plainte dans les 35 jours

MOIS	NOMBRE DE PLAINTES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	689	88,5 %
Septembre	1 313	90,5 %
Décembre	1 782	91,2 %
Mars[1]	2 058	91,1 %

1. Ce résultat couvre la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

QUESTION 204

Taux de roulement du personnel.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 24.

QUESTION 205

Nombre de contribuables ayant touché des crédits d'impôt.

RÉPONSE

Chaque année, le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, publie le coût de l'ensemble des dépenses fiscales. La dernière version du document est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2017.pdf

QUESTION 206

Nombre et valeur totale des crédits d'impôt remboursables octroyés pour l'achat ou la location d'un véhicule neuf écoénergétique.

RÉPONSE

Chaque année, le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, publie le coût de l'ensemble des dépenses fiscales. La dernière version du document est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2017.pdf

QUESTION 207

Délai moyen pour le traitement d'un dossier de pension alimentaire.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 38.

QUESTION 208

Dossiers de pension alimentaire pour lesquels les sommes sont versées à temps et au complet.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 209

Évolution des effectifs affectés à la perception de la pension alimentaire par année pour chacune des cinq dernières années.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 41.

QUESTION 210

Délai moyen pour les déclarations d'immatriculation et pour les constitutions Loi sur les sociétés par actions (LSA).

RÉPONSE

Les activités relatives au Registraire des entreprises du Québec (REQ) anciennement à la charge de l'Agence du Revenu du Québec sont assumées, depuis le 1er avril 2017, par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Dans ce contexte, cette question sera répondue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

QUESTION 211

Nombre et nature des plaintes reçues par mois en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE

Les tableaux ci-dessous représentent l'ensemble des plaintes reçues au Bureau de la protection des droits de la clientèle de Revenu Québec pour la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018.

Exercice 2017-2018 (au 28 février)

Plaintes[1]	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	Juil. 2017	Août 2017	Sept. 2017	Oct. 2017	Nov. 2017	Déc. 2017	Jan. 2018	Fév. 2018	Total
Traitement de dossier	127	140	136	127	150	124	104	122	68	126	103	1 327
Délais de traitement	20	39	31	30	24	28	30	13	25	12	14	266
Qualité des services	25	34	41	32	20	19	16	18	11	19	32	267
Relations avec la clientèle	8	15	13	14	16	12	5	16	10	8	10	127
Confidentialité	5	10	7	12	5	5	3	6	3	5	3	64
Accessibilité	8	4	1	6	4	0	4	2	1	5	5	40
Autres	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	4	7
Total	193	242	229	221	220	188	163	178	118	175	171	2 098

[1] Une plainte est l'expression, verbale ou écrite, d'une insatisfaction par un citoyen ou son représentant auprès d'une personne en autorité à l'égard de son dossier ou de la qualité du service rendu à son égard (accessibilité, qualité de l'accueil, qualité de l'information et des documents disponibles, comportement du personnel, etc.).

Exercice 2016-2017

Plaintes	Avril 2016	Mai 2016	Juin 2016	Juil. 2016	Août 2016	Sept. 2016	Oct. 2016	Nov. 2016	Déc. 2016	Jan. 2017	Fév. 2017	Mars 2017	Total
Traitement de dossier	212	284	197	169	159	110	119	144	100	118	113	136	1 861
Délais de traitement	34	56	43	33	28	40	38	20	13	23	14	25	367
Qualité des services	41	37	31	26	17	21	20	12	6	22	37	43	313
Relations avec la clientèle	19	13	9	9	12	17	10	6	6	11	12	7	131
Confidentialité	13	11	8	13	3	6	5	6	5	3	13	10	96
Accessibilité	13	103	12	5	1	3	4	2	2	1	6	4	156
Autres	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	332	504	300	256	220	197	196	190	132	178	195	225	2 925

QUESTION 212

Concernant la lutte contre la planification fiscale abusive, effectifs de la direction, budget, nombre de dossiers traités et montant récupéré.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 62.

QUESTION 213

Concernant le comité ACCES construction, effectifs, budget, et nombre d'interventions.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 63.

QUESTION 214

Nombre total de chercheurs qui bénéficient du congé fiscal pour chercheur étranger et montant déboursé.

RÉPONSE

Chaque année, le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, publie le coût de l'ensemble des dépenses fiscales. La dernière version du document est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2017.pdf

QUESTION 215

Le nombre de corporations religieuses inscrites au Registraire des entreprises en vertu de la Loi sur les corporations religieuses pour les années 2003 à 2017, ventilé selon la dénomination religieuse.

RÉPONSE

Les activités relatives au Registraire des entreprises du Québec (REQ) anciennement à la charge de l'Agence du Revenu du Québec sont assumées, depuis le 1er avril 2017, par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. Dans ce contexte, cette question sera répondue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

QUESTION 216

Pour les années 2008 à 2017, la liste et le détail (incluant le nom) des corporations religieuses inscrites au registraire des entreprises en vertu de la Loi sur les corporations religieuses et leur adresse.

RÉPONSE

Les activités relatives au Registraire des entreprises du Québec (REQ) anciennement à la charge de l'Agence du Revenu du Québec sont assumées, depuis le 1er avril 2017, par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. Dans ce contexte, cette question sera répondue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

QUESTION 217

Nombre de familles, par tranche de 5 000 $, ayant un revenu familial net, selon la ligne 275 de la déclaration de revenus, de 50 000 $ et plus en 2016.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 218

Impact fiscal de l'incorporation des médecins au Québec par année depuis 2007 et nombre de médecins incorporés par année depuis 2007. Le coût de l'impôt épargné par les médecins est recherché.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 219

Estimation du montant total perçu à titre de contribution additionnelle pour les services de garde subventionnés.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 220

Précisez le nombre d'enfants recevant le Soutien aux enfants, selon le rang de naissance, distinctement, (1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e et 7e ou plus) pour les cinq dernières années.

RÉPONSE

Cette question sera répondue par Retraite Québec.

QUESTION SUPPLÉMENTAIRE

Il s'agit de la question numéro 1 de la Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition adressée au ministère des Finances du Québec.

Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère pour l'année 2017-2018, indiquer :

- La liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- La liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- Leur frais de déplacement, de repas de voyage et de représentation.

RÉPONSE

En date du 28 février 2018, la liste des membres du conseil d'administration de Revenu Québec est la suivante :

M. Florent Gagné	M. Marc Grandisson
M. Pierre Roy	M. Frédéric Guay
M. Éric Ducharme	M. W. Robert Laurier
M. Michel Bouchard	Mme Hélène Lee-Gosselin
Mme Nathalie Camden	Mme Karin Marks
Mme Chantal Castonguay	Mme Denise Martin
Mme Diane Delisle	M. Guy Mineau
M. Maurice Fréchette	

Au 28 février 2018, aucun poste n'était vacant. Les curriculum vitae des membres sont disponibles sur le site Internet du premier ministre du Québec dans la section nomination.

Les renouvellements, les nominations, les mandats échus et révolus

Le 6 décembre 2017, les mandats des membres ci-dessous ont été renouvelés pour une période de 4 ans :

Renouvellement de mandat entre le 1er avril 2017 et le 28 février 2018	
M. Florent Gagné	M. Pierre Roy
M. Michel Bouchard	M. W. Robert Laurier
Mme Karin Marks	Mme Hélène Lee-Gosselin
M. Marc Grandisson	

Le 6 décembre 2017, les membres ci-dessous ont été nommés pour une période de 4 ans :

Nomination entre le 1er avril 2017 et le 28 février 2018	
Mme Nathalie Camden	Mme Chantal Castonguay
M. Frédéric Guay	M. Maurice Fréchette
M. Guy Mineau	

Mandats échus au 28 février 2018
Aucun

Mandats révolus entre le 1er avril 2017 et le 28 février 2018
Mme Carole Arav
Mme Carmen Bernier
Mme Danièle Cantin

Rémunération des membres indépendants au 28 février 2018

	RÉMUNÉRATION ANNUELLE DE BASE	RÉMUNÉRATION PAR PRÉSENCE AUX SÉANCES DU CA OU D'UN DE SES COMITÉS	PRÉSIDENCE D'UN DES COMITÉS
Président du CA	18 890 $	885 $	3 542 $
Autres membres	9 445 $	591 $	3 542 $

Aucune rémunération pour les membres non indépendants.

Frais de déplacement des membres du conseil d'administration (du 1er avril 2017 au 28 février 2018)[1]

	TRANSPORT	HÉBERGEMENT	REPRÉSENTATION	REPAS	GRAND TOTAL
Total	4 956 $	7 811 $		821 $	13 588 $

[1] Ces montants représentent les dépenses encourues par les membres du conseil d'administration autres que le président-directeur général et couvrent la période du 1er avril 2017 au 28 février 2018 (incluant l'équipe de soutien).

QUESTION SUPPLÉMENTAIRE

Il s'agit de la question numéro 99 de la Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition adressée au MSSS.

Montants versés en crédit d'impôt pour la fécondation in vitro au cours de l'année 2017-2018.

RÉPONSE

Chaque année, le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, publie le coût de l'ensemble des dépenses fiscales. La dernière version du document est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2017.pdf

QUESTION SUPPLÉMENTAIRE

Il s'agit de la question numéro 318 de la Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition adressée au MSSS.

Concernant la fin de la couverture publique des traitements de fécondation in vitro :

- nombre de couples qui ont demandé un crédit d'impôt pour le traitement de l'infertilité en 2015, 2016 et 2017.

RÉPONSE

Chaque année, le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, publie le coût de l'ensemble des dépenses fiscales. La dernière version du document est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2017.pdf